



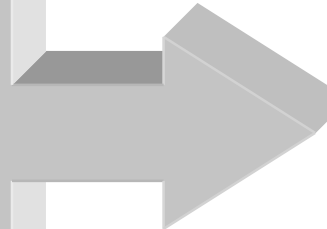
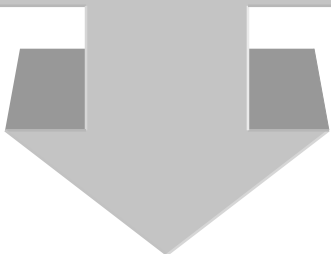
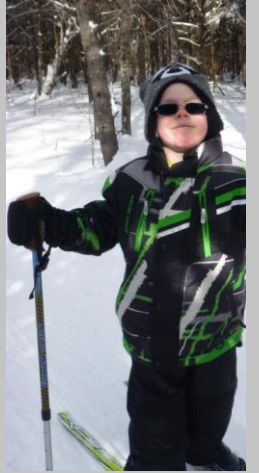
Le Mirador

VALCANTON NO. 79

MAI ET JUIN 2016

SEMAINE DE RELÂCHE 2016

Merci aux bénévoles



COORDINATION: France St-Amant

Téléphone: 819-941-2101

Télécopieur: 819-941-2485

Journal_valcanton@hotmail.com

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

| | |
|-------------------|---|
| Luc Adam | Ministère des Transports du Québec |
| Renée Bégin | Officière municipale et bibliothèque de Val-Paradis |
| Nancy Bureau | Infirmière de milieu |
| Sylvie Dionne | Animatrice-intervenante Friperie créative VVB |
| Christine Garant | CLD ET CDÉ de VVB |
| Michel Jégou | Regroupement des propriétaires Pajegasque et |
| Richard Lafond | Responsable des Travaux publics |
| Annie Lavoie | Bibliothèque de Beaucanton |
| Sylvie Mailhot | Agente rurale |
| Cécile Philippon | Présidente de l'Âge d'or de Val-Paradis |
| | Présidente de la localité de Valcanton |
| Lisette Philippon | Fabrique de Beaucanton |
| Christine Raymond | Carrefour Jeunesse emploi |

PUBLICITÉ ET ABONNEMENT

| | | | |
|-------------------------------------|---------------|--------------------------|-------|
| Carte professionnelle 5 \$/parution | | 6 parutions/année | 20\$ |
| ¼ page | 10\$/parution | 6 parutions/année | 40\$ |
| ½ page | 20\$/parution | 6 parutions/année | 80\$ |
| 1 page | 40\$/parution | 6 parutions/année | 180\$ |
| Organisme sans but lucratif | | ½ page gratuite/parution | |

ABONNEMENT

Extérieur du territoire de Valcanton

20\$/6 parutions

Accès sur web

www.valcanton.ca/fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du site internet corporatif de Tourisme Baie-James

Chibougamau, le 24 mars 2016 – Tourisme Baie-James est fier d'annoncer le lancement de son nouveau site internet corporatif: www.tourismebaiejames.com dévoilé dans le cadre de son assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu ce jeudi 24 mars 2016.

Plus ergonomique et uniquement axé sur la diffusion d'information à caractère corporatif, celui-ci permet aux membres et partenaires de Tourisme Baie-James d'accéder à une panoplie de données sur l'organisme et ses programmes de commercialisation. Ces derniers peuvent désormais adhérer ou renouveler leur adhésion à titre de membre directement en ligne. De plus, les promoteurs et les potentiels investisseurs peuvent y consulter les différents programmes de subvention et financement, qui par ailleurs seront mis à jour régulièrement. Enfin, une salle de nouvelles permettra à tous les visiteurs du site d'être tenus informés sur les projets réalisés et en cours par le biais de publications spécifiques, de communiqués de presse et d'infolettres

Pour Mitchell Dion, directeur général « la refonte du site internet s'inscrit parfaitement dans la démarche amorcée depuis quelques mois par Tourisme Baie-James pour renforcer ses communications et sa relation avec ses membres et le milieu. De plus, le site réitère notre volonté d'être identifié comme une destination de choix pour l'investissement en tourisme. Nous invitons tous nos partenaires et membres à le consulter régulièrement ».

Le site internet corporatif www.tourismebaiejames.com est à différencier du site internet de la destination Eeyou Istchee Baie-James www.decrochezcommejamais.com qui lui est utilisé en partenariat avec Tourisme Eeyou Istchee pour faire la promotion touristique de la région.

-30-

Informations : Mitchell Dion, directeur général
Tourisme Baie-James
(418) 748-8140, poste 222
mdion@tourismebaiejames.com

Bienvenue à AppelàRecycler®

Merci de votre inscription au programme de collecte de piles et de téléphones cellulaires AppelàRecycler. Comme votre participation est nouvelle, vous avez accès à un abondant matériel qui vous aidera à lancer votre propre collecte. Ce document vous apportera la réponse à vos questions les plus pertinentes et vous aidera à réussir le lancement de votre programme de collecte.

Nous sommes très heureux de travailler avec vous et nous sommes là pour vous aider. Si vous souhaitez poser des questions, veuillez communiquer avec notre équipe du service à la clientèle par téléphone, au 1-888-224-9764, par courriel, à l'adresse customerservice@call2recycle.ca ou en ligne, à l'URL appelarecycler.ca.

Les 5 questions les plus fréquentes

1. **Qui est AppelàRecycler?** AppelàRecycler, géré par l'organisme sans but lucratif RBRC, promeut la durabilité environnementale en recyclant gratuitement les piles et les téléphones cellulaires en Amérique du Nord.
2. **Quel est le coût de ce programme?** Le programme AppelàRecycler est offert gratuitement, y compris l'expédition des piles et téléphones cellulaires et le matériel de collecte.
3. **Qui finance ce programme?** AppelàRecycler est financé par les fabricants de produits du monde entier déterminés à recycler les piles rechargeables et les téléphones cellulaires sans danger pour l'environnement.
4. **Quels types de piles recyclez-vous?** On peut recycler les piles rechargeables et les piles à usage domestique à tous les emplacements de collecte dans les provinces du Manitoba ou de Colombie-Britannique et, à l'échelle du Canada, à n'importe quel magasin des détaillants suivants : Best Buy Canada, Future Shop et Sony Style.
5. **Que faites-vous de ces piles?** Les sites de collecte expédient directement les piles et les téléphones cellulaires aux installations de recyclage liées par contrat avec le programme. Les métaux précieux récupérés dans les piles usagées permettent de créer de nouvelles piles et des produits en acier inoxydables – aucun élément des déchets traités ne finit dans les décharges.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la foire aux questions du site Web d'AppelàRecycler.

La trousse de collecte

Votre première trousse de collecte, envoyée à votre adresse d'expédition après votre inscription, contiendra tout ce qui est nécessaire pour commencer à collecter les piles et les téléphones cellulaires, dont les articles suivants :

Boîte de collecte avec sacs de plastique auto-adhésifs pour recycler les piles en toute sécurité.



Principes directeurs du programme et instructions pour l'assemblage et l'expédition des boîtes et la maintenance des piles.



Affiche de 8,5 po sur 11 po qui pourra vous servir à informer le public que vous recyclez les piles et les téléphones cellulaires.



Recyclage de piles

Merci de vérifier la chimie sur la pile.

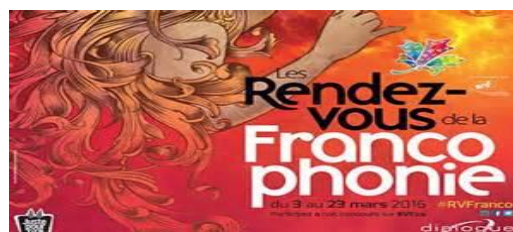
À ensacher



À NE PAS ensacher



Il y a une boîte pour déposer vos piles au bureau de la localité et au Dépanneur J.P. Dufresne à Val-Paradis. Merci de faire votre part pour l'environnement.



PETIT THÉÂTRE KAMISHIBAI ET CAPTEURS DE RÊVES

Dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie, la bibliothèque de Val-Paradis a présenté aux enfants une histoire racontée avec un petit théâtre d'images par Madame Karol-Ann Tremblay, le 4 mars au gymnase de Beaucanton. Ils ont fait des percussions musicales avec des tambourins, maracas, flûtes et cuillères. Par la suite, ils ont bricolé chacun un capteur de rêves, après une collation santé fut servie. Le tout s'est clôturé par le visionnement de courts métrages d'animation, une gracieuseté de l'ONF. Chaque enfant a reçu un livre cadeau comme prix de présence. Ils sont tous retournés chez eux bien satisfaits de leurs activités et d'une semaine de relâche bien remplie.

En soirée toujours dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie une présentation cinématographique sur les diversités culturelles fut présentée, le tout accompagné de desserts et café.

Nous tenons à remercier la CLSBJ et les Rendez-vous de la francophonie pour leur participation financière et pour les affiches promotionnelles.





Mission du Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie

Le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie (CJE) est un organisme autonome qui vise à la fois l'insertion sociale et l'intégration économique des jeunes adultes âgés entre 16-35 ans par l'amélioration de leurs conditions de vie en l'accompagnant dans les différents services:

- *Employabilité, accompagnement et intervention jeunesse*
- *Persévérance scolaire*
- *Entrepreneuriat*
- *Migration*

POURQUOI NOUS CONTACTER

*Orientation et références
vers les bonnes ressources au
besoin (organismes
communautaires, centre de
santé, centre d'enseignement,
etc.)*

*Assistance technique
(ordinateur) et conseils
dans les démarches
d'intégration en emploi ou
aux études (CV, lettre de
présentation, simulation
d'entrevue de sélection)*

*Informations sur le
marché du travail*

Christine Raymond

Conseillère en emploi / Intervenante jeunesse

Point de service de Valcanton et Villebois

2709, boul. curé McDuff, local E

Beaucanton (Québec) J0Z 1H0

Téléphone: 819-941-4000

Télécopieur 819-941-4001



MME LISE JOSEPH, A ÉTÉ LA GARDIENNE DE NOS ÉCONOMIES PENDANT 20 ANS DE 1989 À 2009. ELLE S'EST DÉVOUÉE AU SERVICE DE LA POPULATION DE VVB COMME CAISSIÈRE, AGENTE DE SERVICE AUX MEMBRES ET REMPLAÇANTE AU POSTE DE GÉRANTE. UN GRAND MERCI MADAME JOSEPH ET BONNE RETRAITE.

HORAIRE DES MESSES DE MAI ET JUIN (BEUCANTON)

Samedi, 7 mai à 19h (Michel) Repos de Josée Roy et Sylvain Mailloux (collecte)
Samedi, 14 mai à 19h (Marc) en l'honneur de St-Antoine/Lucette Chalifoux
Samedi, 21 mai à 19h (Marc) Repos de Léo Bouchard/Ghislaine B.
Samedi, 28 mai à 19h (Marc) Repos de Cécile Lavoie/collecte

PRENDRE NOTE QU'À COMPTER DU MOIS DE JUIN LA MESSE SE FERA LE DIMANCHE MATIN À 11H.

Dimanche, 5 juin à 11 h (Marc) Repos de Henri-Paul Lavoie/collecte de Normétal
Dimanche, 12 juin à 11 h (Marc) Repos de Angèle Bluteau collecte
Dimanche, 19 juin à 11 h (Marc) Repos de Gertrude Legault/collecte
Dimanche, 26 juin à 11 h il y aura célébration de la parole.



IMPORTANT

Travaux publics Ramassage des encombrants

Bonjour, cette année le ramassage des encombrants se fera **le mardi 24 mai**. Nous ramasserons les poubelles régulières en plus des encombrants.

Très important :

- Les pneus doivent être séparés des jantes. Les pneus avec des jantes ne seront pas ramassés.
- Les déchets en vrac : vitres brisées, vieilles vis, clous, etc. doivent être déposés dans une boîte ou un contenant quelconque. Les déchets en vrac éparpillés sur le sol ne seront pas ramassés.
- Il n'y a qu'une seule journée de ramassage des encombrants incluant les résidents du Lac Pajegasque. Les déchets déposés après le 24 mai ne seront pas ramassés.
- Les déchets de vieux fer doivent être mis au chemin séparément du reste. Les tas tout mélangés ne seront pas ramassés.
- Je vous rappelle que le dépotoir pendant la belle saison est ouvert une fin de semaine sur deux. Vérifier l'horaire dans votre Mirador.
- Respectez votre environnement, ne jetez pas vos déchets partout le long des rangs.

Ces règles ont pour but d'éviter que la journée de ramassage des encombrants se transforme en semaine de ramassage comme par les années passées.

Merci de votre collaboration.

Richard Lafond



Ma petite-fille, Dalie-Ann Lavoie, a rapporté une médaille de bronze et une d'or en compétition de gym en mars dernier en plus de 3 rubans de 4-5 et 6^e place en différentes disciplines. Je tiens à la féliciter ainsi que toutes les jeunes filles de Valcanton qui pratiquent ce sport.

J'invite les parents à ne pas manquer de souligner dans ce petit journal local les efforts, les prouesses, les récompenses de nos jeunes. C'est une belle action motivante surtout dans l'air techno d'aujourd'hui.

Je ne voudrais surtout pas oublier les parents (surtout) les mamans qui se tapent le voyage de 2 à parfois 3 fois par semaine à La Sarre pour les pratiques. Ouf!!! Merci, Mesdames, pour elles.



DÎNER COMMUNAUTAIRE DU JEUDI nous ne servons plus les enfants d'âge scolaire non accompagnés

Depuis quelques temps les enfants de l'école Beauvalois assistent en grand nombre au dîner communautaire sans pour cela donner une petite contribution. Comme nous vous l'avons déjà mentionné dans le passé les enfants doivent être accompagnés d'un adulte lorsqu'ils viennent dîner au carrefour communautaire. Le repas communautaire est un projet qui provient du fonds de lutte pour la pauvreté et il s'adresse à la population générale. Nous avons aussi demandé un projet pour les enfants d'âge scolaire, c'est la soupe à l'école du lundi au mercredi.

Merci de votre compréhension !

L'équipe du dîner communautaire

Repas communautaires à Val-Paradis

Le repas communautaire au Carrefour est rendu possible grâce au
PLAN DE LUTTE JAMÉSIEN
contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

Les deux tiers du budget de ce projet sont versés sous forme de subvention pour la nourriture et les employés et l'autre tiers doit être complété par la communauté.

L'argent de votre contribution volontaire est entièrement investi dans l'achat de nourriture pour la variété, la quantité et la qualité des menus.

Le but est d'offrir cette belle activité de soupe à l'école et de repas communautaires le plus longtemps possible. Cette année (2015-2016), il y a eu 3 322 repas servis, 755 repas distribués dans les maisons et 5 300 soupes ont été servies à l'école.

Ce projet n'est pas là pour faire des profits, mais aider la communauté. Chacun a droit à son repas mangé sur place ou à la maison.

Votre participation est primordiale pour le prolongement de ce projet jusqu'en septembre 2016. Parlez-en à vos amis pour faire de ce projet un vrai succès.

Merci de votre générosité,

Le Groupe d'activités communautaires

HORAIRE DE LA BIBLIO DE VAL-PARADIS

LES MERCREDIS 18 H à 19 H 30.

À VOIR : nouveaux livres de la rotation.



RÉSEAU BIBLIO
Abitibi-Témiscamingue
Nord-du-Québec

Votre biblio n'a pas le livre que vous aimeriez lire?

Faites une demande de prêt entre bibliothèques! (PEB) Livraison dans les 14 jours.
Sans frais!

Abonnez-vous à votre bibliothèque et ayez accès **GRATUITEMENT** à des centaines de livres numériques. Nouveautés toutes les semaines! Informez-vous à votre biblio.

SITE WEB : mabiblio.quebec

FRIPERIE CRÉATIVE V.V.B.

Nos vêtements sont usagés, nettoyés, réparés et remodelés.

Des confections sont faites sur place ex. : bas, pantoufles, sacs, pyjamas, etc. Ainsi que des réparations de rebord de pantalons et de jupes, pose de boutons et de fermetures éclair, réparations légères et diverses.

De plus, la friperie offre des cours de tricot (crochet et broche) et de couture.

Nous acceptons les dons de vêtements, de tissus, d'articles de couture divers, de laine et de boutons...

La friperie est située à Villebois dans l'édifice municipal. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 13h 30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Téléphone : 819-941-4441.





Message de votre agente de développement rural et économique

Bonjour à vous tous,

Je désire vous informer que les **lundis et les jeudis** je suis à **Villebois** et les **mardis et mercredis** je suis à **Beaucanton** au bureau de la Corporation de développement économique dans le Centre multiservice. Je vous invite à venir me rencontrer pour tout projet du **Pacte rural** ou d'entreprise. Il m'est possible également de vous orienter vers d'autres sources de financement, selon vos besoins.

- Vous faites partie d'un organisme ?
- Vous avez des projets ?
- Vous êtes un futur entrepreneur ?

Venez me rencontrer pour avoir de l'information sur le financement disponible.

Pour toutes questions concernant le Pacte rural ou pour obtenir le formulaire, veuillez me contacter au numéro **819-941-2034** (les lundis et les jeudis) et les mardis et les mercredis au **819-941-2180**.

Madame Sylvie Mailhot
Agente de développement rural et économique de VVB
Corporation de développement économique
de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton

2709, boulevard du Curé-McDuff, bureau B
Beaucanton (Québec) J0Z 1H0

Téléphone : 819 941-2034, 819-941-2180

Courriel : cdevvbj2@tlb.sympatico.ca



Ce qui se passe dans le
coin du lac
Pajegasque par:
Michel Jégou

En ce début de mai, nous pouvons affirmer que l'hiver est vraiment terminé. L'arrivée des campeurs et des propriétaires de chalets qui visitent leurs installations en sont un des signes évidents. Mentionnons que les canards, les bernaches, les huards, les merles et les hirondelles sont bien de retour.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} MAI 2016

Dimanche le 1^{er} mai 2016 avait lieu, avec une bonne représentation, l'assemblée générale annuelle des propriétaires de chalets du lac Pajegasque. Lors de cette rencontre, les membres ont adopté la modification des règlements généraux, accepté les états financiers et entériné une résolution pour l'entretien du chemin d'hiver 2016-17 de la route 44 dans le cadre du règlement 143.7 annexe 11. Par ailleurs les membres ont reconduit les directeurs suivants soit M. Normand Brassard, M. Martin Lacroix, Mme Carole Plante et M. Marco Richard. Par la suite le nouveau conseil d'administration a nommé Mme Jacinthe Bluteau comme nouvelle présidente.

PROJET DE REVÉGÉTALISATION DES BANDES RIVERAINES

Notre association donnera suite à l'étude de FauneNord réalisée à l'été 2015. Chaque propriétaire riverain sera consulté au cours de l'été 2016 dans le but d'établir un plan de *revégétalisation*. En effet, nous fournirons à chaque propriétaire participant (pas d'obligation) une copie de demande de permis adressée à l'inspecteur municipal d'Eeyou Istchee. Ensuite à partir de la photo de leur berge fournie par FauneNord, le propriétaire déterminera l'endroit où il plantera les arbres et arbustes nécessaires à sa bande riveraine. Par la suite l'association se chargera de dresser un inventaire de tous les plans et arbustes afin de procéder à l'achat et à leur distribution. Le projet de revégétalisation aura lieu au mois de mai 2017. Bonne saison estivale.



Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont :

Mercredi et Vendredi : 18h00 à 19h30

Vous avez accès gratuitement aux ordinateurs avec haute vitesse pendant les heures d'ouverture.

Si vous avez des demandes spéciales, nous vous offrons la possibilité de commander les livres que vous désirez.

Demander votre numéro d'utilisateur et votre NIP pour visiter le site du réseau biblio, pour consulter votre dossier, faire des réservations et découvrir les livres numériques disponibles.

Kamibishai disponible, sur réservation et animation pour tout-petits et enfants préscolaires sur demande seulement, contactez-nous.

Inscription gratuite pour tous!

Aucuns frais d'abonnement et de retard de livre. Bienvenue à tous et bonne lecture...

Annie Lavoie Responsable Tel : 819-941-2101 poste 229

Pour me joindre par courriel : beaucanton@reseaubiblioatnq.qc.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
HEBBIL

VIVRE EN SÉCURITÉ AVEC L'OURS NOIR

Québec, le 20 avril 2016 – À cette période de l'année, les ours noirs sortent de leur tanière, arpentent les forêts et peuvent s'approcher des secteurs résidentiels en quête de nourriture. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs tient donc à rappeler quelques conseils de sécurité pour éviter certains ennuis en présence de cette espèce.

À cet effet, certaines mesures préventives sont à respecter :

- ne nourrissez jamais un ours, intentionnellement ou non;
- entreposez la nourriture et les ordures dans des endroits hors de sa portée;
- évitez de laisser toute autre forme de nourriture à sa disposition (par exemple, mangeoire d'oiseaux, nourriture pour animaux domestiques, etc.);
- nettoyez tout matériel ou équipement extérieur (bacs à poubelle, grille de cuisson, etc.) afin d'éliminer les odeurs pouvant l'attirer.

Les citoyens peuvent aussi consulter la fiche de prévention des dommages et de contrôle des ours noirs importuns à l'adresse suivante : www3.mffp.gouv.qc.ca/fr/faune/importuns/ours.

Les ours noirs sont des animaux discrets qui craignent généralement la présence humaine et évitent tout contact avec l'homme. Certains, lorsqu'ils sont habitués à d'autres sources de nourriture, sont susceptibles de causer des conflits. Néanmoins, ils attaquent rarement et un très faible pourcentage d'agressions entraîne des blessures graves.

SOS Braconnage

Si un ours noir vous semble menaçant ou que sa présence persiste dans un secteur, communiquez avec S.O.S Braconnage au numéro sans frais 1 800 463-2191.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Source :

Jacques Nadeau
Coordonnateur médias
Direction des communications
Tél : 418 627-8609, poste 3071

AVIS DE CONVOCATION

Avis vous est donné par la soussignée, officière municipale, qu'une séance ordinaire (132^e) du conseil de la Localité de Valcanton est convoquée pour être tenue, le lundi 16 mai 2016 à 19 h 30, au Carrefour communautaire de Val-Paradis et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 131^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 19 avril 2016 à Beucanton;
3. Correspondance au 16 mai 2016;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 16 mai 2016;
5. Motion de remerciement à M. Yves Mercier, secouriste communautaire bénévole depuis 2001;
6. Démission et remplacement de la préposée à la bibliothèque de Val-Paradis;
7. Travaux de construction et de réparation des ponts du chemin des 10^e et 1^{er} Rangs à Val-Paradis par le ministère des Transports ;
8. Consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec ;
9. Appui au Groupe d'activités communautaires de Val Paradis pour le renouvellement du projet de repas communautaires, de dépannage alimentaire et de service de soupe à l'école ;
10. 75^e anniversaire de Val-Paradis;
11. Sujets divers :
12. Période de questions;
13. Date de la prochaine séance ;
14. Levée de la séance.

Renée Bégin

Officière municipale



À tous les propriétaires de chalets du lac Pajegasque et à tous les intéressés :

Objet: VENTE DE GARAGE SAMEDI 9 JUILLET 2016

À la dernière assemblée générale de votre regroupement, les personnes présentes ont opté comme moyen de financement de faire une vente de garage.

Celle-ci se tiendra samedi le 9 juillet de 10h00 à 16h00 sous le chapiteau du lac Pajegasque ou au sous-sol du restaurant en cas de pluie.

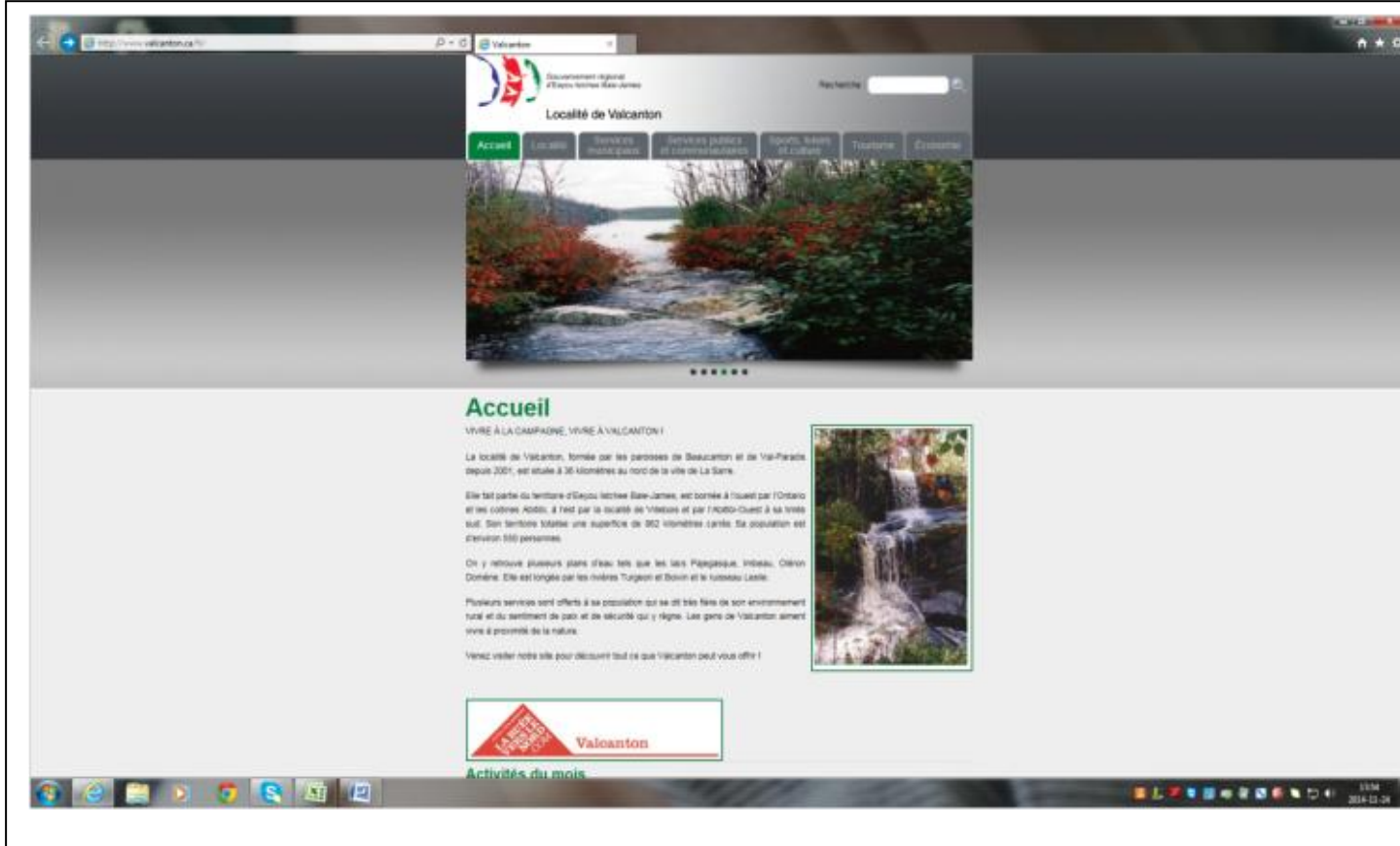
Nous demandons à chaque propriétaire de chalets et à tous ceux qui sont intéressés de faire un don soit des meubles, des outils ou des objets en bons états et encore utiles (sauf des vêtements). Vous devez apporter vos objets sur place à partir de 9h00 le 9 juillet. Si vous avez des choses à donner mais que le 9 juillet ne vous convient pas ou pour toutes autres raisons, veuillez contacter Mme Jacinthe Bluteau au 819-333-6300 ou 941-2133 ou Mme Rita Racicot au 819-339-3048.

Nous comptons sur votre générosité pour faire un succès de cette activité.

Note: Le tirage de la vente des billets aura lieu à 16 h 00.

Toute la population est invitée à venir nous encourager à notre vente de garage. Nous vous attendons en grand nombre.

Le comité



VENEZ CONSULTER LE SITE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON

Vous y trouverez une multitude d'informations concernant les services offerts à Beaucanton et Val-Paradis.

Nous attendons vos commentaires et vos photos représentatives de nos communautés.

IMPORTANT! IMPORTANT!

**LE SERVICE INCENDIE DE NORMÉTAL
VOUS DEMANDE DE NE PAS FAIRE
DES FEUX DE FOIN. PENSEZ À VOTRE
ENVIRONNEMENT ET À VOS BIENS.
MERCI**

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON

Le projet d'agrandissement de la patinoire de Beaucanton a été accepté par le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur pour un montant de 50 000 \$.

Pour l'Administration régionale jamésienne, il sera présenté le 18 mai 2016. Le montant accepté ou refusé est de 122 000 \$.

Je demeure positive.

Cécile Philippon,
Présidente

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Pour faire suite aux demandes de nos aînés, il y aura deux(2) animatrices de village pour des activités dans chacun de nos secteurs.

Ces deux(2) projets sont parrainés par le Club de l'âge d'or de Val-Paradis, et sous sa supervision puisqu'ils ne peuvent être délégués à la localité.

Le projet de Val-Paradis a été commencé le 11 avril dernier avec Madame Liliane Thibaudeau à titre d'animatrice. Sans la participation des gens ce projet ne peut réussir.

Pour ce qui est du secteur de Beaucanton, nous avons reçu le protocole, qui sera signé et par la suite nous irons à la recherche d'animateur (trice).

L'animateur (trice) devra débiter en début de juin par la connaissance des besoins, des personnes de 50 ans et plus qui seront rencontrés personnellement.

Les membres du conseil espèrent que la population participera en grand nombre à ces deux(2) projets et souhaitent bonne chance aux futurs animateurs (trices).

Avec tout notre collaboration

**Cécile Philippon
Présidente de l'âge d'or.**

75
ans

75^e anniversaire de Val-Paradis

Veillez prendre note que le Groupe d'activités communautaires de Val Paradis ne prendra pas en charge la fête du 75^e anniversaire, considérant le peu de personnes intéressées à s'impliquer dans l'organisation de celle-ci.

Suzanne Lavoie, présidente

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Les citoyens qui n'ont pas encore rapporté leur lecture de compteur d'eau doivent le faire avant le 19 de mai 2016. Merci

JOURNÉE GRAND MÉNAGE

Cette année le ramassage des encombrants se fera

le mardi 24 mai. Nous ramasserons les poubelles régulières en plus des encombrants.

Très important :

- Les pneus doivent être séparés des jantes. Les pneus avec des jantes ne seront pas ramassés.
- Les déchets en vrac : vitres brisées, vieilles vis, clous, etc. doivent être déposés dans une boîte ou un contenant quelconque. Les déchets en vrac éparpillés sur le sol ne seront pas ramassés.
- Il n'y a qu'une seule journée de ramassage des encombrants incluant les résidents du Lac Pajegasque. Les déchets déposés après le 24 mai ne seront pas ramassés.
- Les déchets de vieux fer doivent être mis au chemin séparément du reste. Les tas tout mélangés ne seront pas ramassés.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
HEBBIL

Plan de gestion du doré

Le ministre Lessard reconduit le Plan de gestion jusqu'en 2026

Québec, le 14 avril 2016 – Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, annonce que le Plan de gestion du doré sera reconduit pour une période de 10 ans, soit de 2016 à 2026.

Les limites de taille établies en 2011 dans le Plan de gestion du doré 2011-2016 ont donné des résultats encourageants. La situation du doré jaune s'est en effet améliorée de façon importante depuis son implantation en 2011. Une augmentation notable de l'abondance du doré et du nombre de femelles matures dans la plupart des zones de pêche a d'ailleurs été observée.

« Les objectifs fixés dans le Plan de gestion 2011-2016 demeurent, mais certaines modifications réglementaires sont requises. Ces modifications permettront d'optimiser le rétablissement du doré, d'améliorer et de conserver la qualité de la pêche et d'harmoniser l'ensemble de la réglementation québécoise », a précisé le ministre Lessard.

Nouveautés en vigueur dès avril 2016

- Les modalités du Plan de gestion 2016-2026 seront en vigueur du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2026. La taille des prises de doré jaune sera réglementée partout au Québec. Aucune limite de longueur ne s'appliquera pour le doré noir.
- Les modifications concernent précisément les zones de pêche 16, 17 et 22 où la limite de longueur minimale de 32 cm est remplacée par une gamme de longueur exploitée de 37 à 53 cm, avec la possibilité de conserver un doré de plus de 53 cm.
- Pour la zone de pêche 13, la limite de longueur minimale de 32 cm est remplacée par une gamme de longueur exploitée de 32 à 47 cm, afin d'y optimiser la gestion de l'espèce et d'harmoniser la réglementation de cette zone avec celle du reste de la province.

| Zone de pêche | Limite de longueur permise (cm) ¹ |
|---|--|
| 1, 2, 18, 19, 20, 23, 24 | Sans objet, doré absent |
| 13, 14, 15, 26, 28, 29 | De 32 à 47 cm |
| 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 21, 27 | De 37 à 53 cm |
| 16, 17, 22 | De 37 à 53 cm Possibilité de conserver un doré de plus de 53 cm |


¹ Certaines exceptions peuvent s'appliquer.

Afin de faciliter l'identification de l'espèce de doré et la détermination de sa longueur totale, les pêcheurs devront conserver leurs prises entières et éviscérées ou encore en filets coupés en portefeuille mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/plan-gestion-dore-2016-26.jsp

« Les mesures précédentes que nous avons mises en place pour le doré ont donné des résultats impressionnants qui se traduisent par près de 8 millions de captures de dorés et des retombées économiques estimées à 359 M\$ par année. Quand on améliore l'expérience de pêche, on maximise les retombées économiques et on offre une expérience de pêche inoubliable à la relève », a rappelé le ministre Lessard.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Source :

Mathieu Gaudreault

Attaché de presse

Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Tél. : 418 643-7295

Diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité et (DEP) en secrétariat pour VVB

Nous avons le plaisir de vous annoncer que **le cours de comptabilité ou secrétariat** en collaboration avec la Commission scolaire de la Baie-James se donne en continu depuis février 2013 à Villebois à l'édifice municipal. Afin d'accélérer le processus, nous pouvons vous aider à vous inscrire en ligne. Pour plus d'informations : Christine Raymond au numéro 819-941-4000 ou Sylvie Mailhot : 819-941-2034.

RAPPEL IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DE COMPAGNIE

Tel qu'indiqué au règlement n° 21,01 de la localité de Valcanton concernant la garde et la circulation des animaux de compagnie :

- Il est interdit d'être le gardien de plus de trois (3) chiens à la fois
- Il est interdit de posséder sur le territoire de la localité de Valcanton un chien ou des chiens de race pit-bull ou autres chiens issus de croisement à comportement dangereux et agressif
- Sur une propriété privée ou publique, un chien doit être constamment sous le contrôle de son gardien
- La présence d'un animal errant sur toute place publique constitue une infraction au règlement et passible d'une amende
- Le fait pour un chien de mordre, de tenter de mordre ou d'attaquer une personne constitue une infraction au règlement et passible d'une amende
- Le fait pour un chien d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes constitue une infraction au règlement et passible d'une amende
- le fait de garder plus de trois (3) chiens constitue une opération de chenil et est interdit à moins d'avoir obtenu un permis de la Localité à cet effet

Veillez prendre note qu'une attention particulière sera apportée à l'application du règlement concernant la garde et la circulation des animaux de compagnie sur notre territoire.

Plusieurs personnes sont empêchées de faire du sport, de la course et de la bicyclette, à cause de certains chiens agressifs et laissés en liberté. Si nécessaire, ce sera la Sûreté du Québec qui devra intervenir.

Merci de faire preuve de civisme afin que vivre dans notre communauté soit agréable et sécuritaire.

Cécile Philippon
Présidente
et les membres du conseil



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RÉCUPÉRER

PLUS ET MIEUX

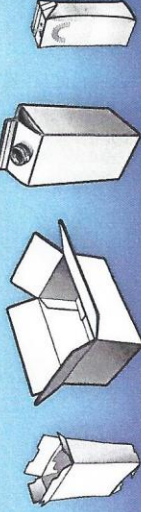
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

PAPIER ET CARTON

- ▶ journaux, circulaires, revues
- ▶ feuilles, enveloppes et sacs de papier
- ▶ livres, annuaires téléphoniques
- ▶ rouleaux de carton



- ▶ boîtes de carton
- ▶ boîtes d'œufs
- ▶ cartons de lait et de jus à pignon
- ▶ contenants aseptiques (type Tetra Pak[®])

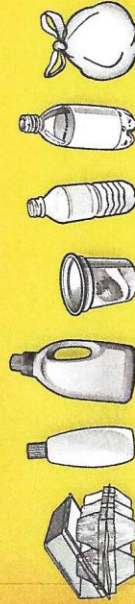


PLASTIQUE

- ▶ bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

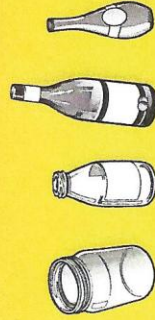


- ▶ bouchons et couvercles
- ▶ sacs et pellicules d'emballage



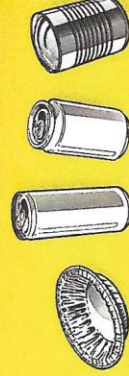
VERRE

- ▶ bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- ▶ papier et contenants d'aluminium
- ▶ bouteilles et canettes d'aluminium
- ▶ boîtes de conserve
- ▶ bouchons et couvercles



Trucs et astuces

Avant de déposer les matières dans votre bac, pensez à réduire et à réutiliser.

Rincer légèrement les contenants et les sacs en plastique ayant contenu des aliments avec l'eau de vaisselle.

Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique.

Sacs et pellicules plastiques souples : vider, rassembler et compresser dans un même sac puis fermer d'un nœud.

Ne pas récupérer les papiers et les cartons souillés d'huile, de graisse ou de nourriture.

Séparer les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple, le sac de plastique d'une boîte de céréales).

Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes.





Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR

FONCTIONS

Sous la supervision de l'animatrice en loisir, la personne devra :

- Planifier, organiser et animer les activités auprès des jeunes
- Encadrer les jeunes de façon sécuritaire.
- Compléter les rapports d'activités

EXIGENCES

- Le poste est offert aux étudiants (es) qui retourneront aux études au cours de la prochaine année scolaire
- Être en mesure de se déplacer pour se rendre sur les lieux de travail
- Être âgé de 16 ans et plus
- Faire preuve de dynamisme et de débrouillardise
- Aimer travailler avec les jeunes
- Être autonome, capable de travailler en équipe et avoir le sens des responsabilités
- Aimer le plein air, le camping et sport

LIEU DE TRAVAIL

Territoire de la localité de Valcanton (secteurs de Val-Paradis et de Beucanton)

CONDITIONS

11,50 \$ /HEURE - Horaire variable (jour et soir)

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature au plus tard le 9 juin 2016 à 15 h à l'adresse suivante :

Localité de Valcanton
2709-A, boulevard du Curé-McDuff, local
Beucanton (Québec) J0Z 1H0
Téléphone : (819) 941-2101

OU par courriel : valcanton@greibj-eijbrg.ca

FABRIQUE DE BEAUCANTON

Après plus d'une année d'attente et de travail, les membres de la Fabrique de Beaucanton sont heureux de vous montrer quelques photos de la salle du sous-sol de l'église nouvellement rénovée avec la participation de plusieurs partenaires financiers tels que la localité de Valcanton, Goldcorp, Hecla mining, Comité du patrimoine de Beaucanton et la Corporation des loisirs de Beaucanton.

Si vous avez besoin d'une salle pour réception, mariage, baptême ou autre, nous avons de nouveaux tarifs à la journée ou à l'heure pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez me contacter au 819-941-4532.

Lisette Philippon
Présidente



Du nouveau à la Ressourcerie Le Filon Vert

À l'achat de la carte de membre de Recyclo-Nord au coût de 5 \$ vous recevez une carte fidélité sur laquelle nous estampillerons chaque \$5 d'achat fait à La Ressourcerie. Lorsque votre carte est pleine (18 X 5 \$) vous obtenez 5 \$ de crédit et vous recommencez à accumuler à nouveau.

Mars et avril, on change d'heure et on pense futurs semis: passez voir nos multiples pots pour vos cultures...

Pensez à la Ressourcerie « Le Filon vert » 129 3^e avenue Est La Sarre

Tél.: 819-333-4088

Courriel : inforecyclonord@gmail.com



DÉPART DE MONSIEUR YVES MERCIER À TITRE DE SECOURISTE COMMUNAUTAIRE BÉNÉVOLE

Les membres du conseil de la Localité de Valcanton remercient bien sincèrement Monsieur Yves Mercier pour sa collaboration si enthousiaste et efficace portée au service de premiers répondants du secteur de Val-Paradis.

Grâce à sa généreuse implication des quinze dernières années, il a été permis d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens et citoyennes de Beaucanton et de Val-Paradis.

Nous lui en serons longtemps reconnaissants.

Fière Jamésienne, je suis enchantée d'être l'agente de migration attitrée pour vos localités.

Mon rôle comme agente de migration est d'être la personne ressource pour votre milieu en matière de migration, d'établissement et de maintien des gens dans notre région. Mon but ultime est de réussir à attirer un nombre croissant d'habitants sur le territoire Jamésien.

Je suis une ressource de première ligne, renseignée, qui contamine les candidats, interpelle et mobilise le milieu.

Mon mandat :

- Aider les gens de tout âge à distance dans leurs démarches pour s'établir en région;
- Organiser et animer les séjours exploratoires;
- Connaître les besoins en main-d'œuvre des entreprises locales, les projets de développement économique du territoire et diffuser les offres d'emplois et les nouvelles régionales sur les sites suivant:

www.placeauxjeunes.qc.ca et au www.baiejamesvivreautrement.com

- Travailler de concert avec les employeurs locaux pour les aider à trouver une main-d'œuvre diplômée;
- Recenser les adolescents du territoire avant que ceux-ci le quittent pour des études postsecondaires et les sensibiliser au potentiel de leur région d'origine et à ses besoins en main-d'œuvre;
- Sensibiliser leur communauté aux conséquences de l'exode des jeunes et concevoir des stratégies d'accueil et de rétention des jeunes.



Valérie Brassard

Agente de migration en Jamésie

819 739-4455 poste 21

vbrassard@cjej.ca

RECETTE DU MOIS

FONDANT SUPRÊME

Ingrédients

¾ de tasse de beurre

½ de tasse de sucre blanc

¾ de tasse de crème 35% épaisse

1 pincée de sel

1 cuil. à soupe de poudre de jello au choix (si désiré prendre sans sucre et mettre la boîte au complet donne meilleur goût)

11 onces de pépites chocolat blanc

1 pot de guimauve au complet

½ tasse soit (de canneberges, pistaches, cerises séchées, pacanes au choix) facultatif

Préparation

Mélangez beurre, sucre, crème, sel, jello dans une casserole, faire bouillir sur le feu pendant 5 minutes;

Retirer du feu et verser les pépites de chocolat blanc et bien brasser;

Ajoutez le pot de guimauve bien brassée;

Ajoutez si désiré les facultatifs et brassez;

Ajoutez le sucre en poudre pour épaissir jusqu'à consistance désirée;

Mettre dans un moule carré 9x9 ou 8x8 avec papier parchemin beurré et refroidir 2 heures au frigo.

Sortir couper en petit morceau et servir.

Conserver au frigo.



LOCALITE DE VALCANTON

CALENDRIER DE LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE MATIÈRES RECYCLABLES 2016

**Heures d'ouverture bureau municipal du lundi au jeudi de :
8h à 12h et 13h à 16h30**



Congé férié (bureau fermé)

Collecte des ordures régulières - **débutant à 7 h**

Collecte des matières recyclables - **débutant à 7 h**

Séance ordinaire de la localité de VALCANTON à 14H30

Ouverture du dépôt en tranchée - **8 h 30 à 16 h**

J
O
U
R
N
É
E
D
E
G
R
A
N
D
M
É
N
A
G
E
2
4
M
a
i
2
0
1
6

| JANVIER | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

| MARS | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

| MAI | | | | | | |
|-----|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| JUILLET | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

| NOVEMBRE | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | | | |

| FÉVRIER | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | VS | S |
| | | | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | | | | | |

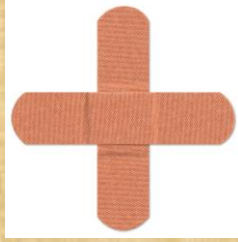
| AVRIL | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| JUIN | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

| AOÛT | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| OCTOBRE | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| DÉCEMBRE | | | | | | |
|----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |



Nouveaux secouristes

BEAUCANTON

-
- Christian Bergeron, Beaucanton, 819 941-2649
- Érika Larouche, Beaucanton, 819 788-2180
- Jennifer Boucher, Maison des Jeunes, 819 941-2757

Val-Paradis

- Jessy Bergeron, Val-Paradis, 819 941-2141
- Claudette Desgagnés, Val-Paradis, 819 941-2119
- Liliane Thibodeau, Val-Paradis, 819 941-2028
- Gaétan Lavoie, Val-Paradis, 819-520-0878

Villebois

- Georges Bergeron, Villebois, 819 941-2296
- Jennifer Boucher, Villebois 819 941-2057
- Claire Chabot, Villebois 819 941-6506

